

Ceci donnerait lieu de croire que ce chef était alors **BANDÉ D'OR ET D'AZUR DE SIX PIÈCES**, qui est de Bourgogne ancienne.

Mais il n'en est rien, selon la dissertation sur les armes de Bourgogne, que je trouve, pages 26 et 27 de l'ouvrage précité. Il y est dit : 1° que, dans le principe, lorsque le roi Clotaire II (628) fit maire du palais d'Austrasie et patrice ou gouverneur de celui de Bourgogne, Vuernaire, prince bourguignon, celui-ci aurait pris pour armes : **BANDÉ D'OR ET DE GUEULES DE SIX PIÈCES**, lesquelles il transmit à ses descendants; 2° que, plus tard, un de ses descendants, fils cadet de Samson, nommé Guillaume le Dévotieux, pour différer de son aîné Thierry, y ajouta une bordure de gueules (bien que les brisures semblables ne se fussent sérieusement introduites que trois cents ans plus tard, sous Louis-le-Gros, en 1108; ce qui indique que Guillaume aurait introduit la brisure en 808); et malgré que ce Guillaume n'ait pas été duc de Bourgogne, ceux qui ont porté ce titre n'ont pas laissé de porter cette bordure; 3° que, lorsque ce duché fut uni à la couronne de France par l'invasion du roi Robert, fils de Hugues-Capet, contre les prétentions de Othe Guillaume, adopté par Henri, vrai duc de Bourgogne, son beau-frère, en 1001, et de Landry, comte de Nevers, élu duc par les États du Pays, et donné en apanage par Henri I<sup>er</sup> (roi de France, en 1031), fils de Robert II (roi de France, de 996 à 1031), à Robert son frère, dit Robert le Fort; ce dernier prit les émaux de France et porta : **BANDÉ D'OR ET D'AZUR DE SIX PIÈCES**, retenant la bordure de gueules, qui sont les pleines armes de Bourgogne, que nous appelons maintenant ancienne Bourgogne, pour la différence des armoiries de la moderne, qui sont : **DE FRANCE, A LA BORDURE COMPOSÉE D'ARGENT ET DE GUEULES**. Ainsi, l'émail d'azur des armes de Bourgogne ne date donc que de ce